

Bilan FAJ 2024 (du 01/01/24 AU 31/12/24)**3- Bilan financier***Compléter la cellule D15; les autres champs sont remplis automatiquement avec les tableaux précédents*

Territoire du Fonds:	GIVORS
Co-financeur local	Commune de GIVORS
Gestionnaire désigné	Mission Locale Rhone-Sud

	RECETTES	DEPENSES
(d) Reliquat 2023	-299,58 €	
(a) Fonds alloués contribution locale	5 500 €	
(b) Fonds alloués contribution Métropole de Lyon	5 500 €	
(g) Frais de gestion 2024 *		1 650,00 € 15%
(f) Montant FAJ 2024 dépensé		6 087,54 €
(e) Total	10 700,42 €	7 737,54 €

Soit un reliquat ou déficit au 31.12.2024 de : **2 962,88 €**

2962,88

(h)

reliquat

Les frais de gestion 2024 sont destinés à la structure :

1 650,00 €

* : La convention prévoit la possibilité de retenir, sur la participation financière locale, des frais de gestion dont le montant est fixé à 15 % maximum du montant total du Fonds 2025, hors reliquat.